

CIQ VAUFREGES

Porte des Calanques

Maison des Quartiers, 12 rue Henri Cochet - 13009 MARSEILLE - N° préfectoral 02961
Site www.ciq-vaufreges.fr Mail ciq.vaufreges13009@laposte.net

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 20 janvier 2018

Ouverture de la séance à 9H30 par la Présidente Mme Roseline YNESTA.

Principales personnalités présentes :

- M. le Maire Lionel Royer Perreaut, sa 1ère adjointe, quelques membres du conseil municipal
- M. Guy Teissier député
- M. Didier Reault président du Parc National des Calanques

Il est à regretter cette année encore le petit nombre des personnes habitant Vaufrèges présentes : 25

*** rapport moral : adopté à l'unanimité**

-Il a été rappelé l'action du CIQ et de son conseil d'administration en 2017 : *différents courriers adressés aux élus au sujet des caméras de vidéo-protection, les sangliers, les arrêts de bus, le bd François Arlaud, le grand nombre de réunions publiques auxquelles la présidente ou les membres du conseil d'administration ont assisté tout au long de l'année.*

Il est rappelé l'existence du site internet de Vaufrèges.

*** rapport financier : adopté à l'unanimité**

-Il est précisé que le fait d'être à jour de sa cotisation de 10 euros permet de bénéficier d'une réduction aux spectacles "Connaissances du monde" qui ont lieu par exemple à Marseille à l'Odéon ou au cinéma Pathé Madeleine

*** Chaux LISBONIS**

-M. Lisbonis précise que les poussières dégagées par les silos au moment de la livraison de la chaux environ deux fois par semaine ne sont pas toxiques.

***le parc national des calanques (PNC)**

Les sangliers

- M. Didier Reault précise qu'il existe 10 parcs nationaux et que le PNC avec celui des Cévennes sont les 2 seuls où la chasse est autorisée bien qu'il existe aussi des zones de non chasse. Il importe qu'il y ait un accord avec des sociétés de chasse volontaires. A Vaufrèges - zone d'adhésion du PNC pour la partie habitée- nous sommes en zone de non chasse.

Le préfet a été sollicité pour autoriser la chasse dans les zones de non chasse.

Le PNC a également des soucis avec les chevreuils, les renards et les fouines.

Avec la sécheresse, le manque de nourriture et les incendies, beaucoup de sols deviennent stériles et les animaux s'approchent de plus en plus des habitations pour se nourrir.

En 2018 le PNC compte 47 personnes dont 15 affectés sur le terrain. En 2018 l'Etat vient d'accorder 3 postes supplémentaires.

-les VTT

Ils sont interdits par la Ville sur ses terrains. Le problème devrait être réglé en 2018 pour la zone entre Cassis et Callelongue.

Il convient de signaler le problème des VTT électriques qui dévastent les chemins.

***les feux de forêt**

La règle en cas d'incendie : le confinement, les façades doivent être arrosées si c'est possible.

L'évacuation intervient à la demande de la puissance publique, en effet il importe de se mettre à l'abri des fumées qui provoquent des asphyxies.

Les propriétaires sont tenus de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de leur maison. Tous les 10 ans le massif des calanques est confronté à un incendie majeur.

* Le Maire a souligné que la superficie de Marseille : 2,5 fois celle de Paris. Celle des 9ème et 10ème arrondissements : 30% du territoire Marseillais.

en cas de découverte de décharges illicites, les vaufrégiens sont invités à télécharger sur leur téléphone portable l'application "Engagés au quotidien" qui permet d'envoyer les photos à la mairie, le service ad'hoc intervient alors, ou bien de contacter la métropole au 0800 94 94 08 (numéro vert gratuit)

***La piscine de Luminy :**

M. Guy TESSIER précise que l'actuelle doit être démolie en raison de la présence d'amiante. Le projet est de construire un complexe aquatique plus important. Cependant contrairement aux promesses passées, plus aucun engagement de date de réalisation n'est pris, ce projet demeure toutefois prioritaire d'après M. Guy Teissier.

***les travaux**

-Pour le boulevard François Arlaud Monsieur le MAIRE n'est pas opposé à la réalisation des travaux

-Les habitants de Vaufrèges déplorent le nombre croissant de constructions, ce qui ne fait qu'aggraver les problèmes de circulation. M. le Maire d'arrondissement précise qu'il ne donne qu'un avis consultatif sur les demandes de permis de construire.

M. Guy Teissier fait un point sur les nouveaux travaux du bus à haut niveau de service (BHNS) en cours sur l'avenue Delattre de Tassigny qui entraînent de grosses difficultés de circulation. Ceux-ci concernent actuellement la pose de la fibre optique. Ils devraient être finis avant l'été.

-projet : un tramway devrait être construit entre Castellane et Sainte Marguerite

-bd urbain sud : les travaux ont commencé et dureront jusqu'en 2022 /2023.

-1er trimestre 2018 : mise en service de la L2 nord.

*** la sécurité- délinquance**

Il est à déplorer l'absence de représentant de la police à l'Assemblée Générale.

- les cambriolages :

En cas de découverte d'un cambriolage ou en cas de flagrant délit, contacter la police par le 17.

Ne touchez à rien après un cambriolage et attendez l'arrivée de la police qui, grâce aux prélèvements d'ADN pourra plus facilement identifier les auteurs.

Point important : mettre en place une vigilance entre les voisins, les prévenir en cas d'absence, surveiller les portes et les fenêtres des maisons voisines si elles sont vides, vider leur boîte aux lettres avec l'accord des voisins.

Prévoir si possible une alarme, la vidéosurveillance, des caméras à l'intérieur des propriétés.

En cas de squat, il faut agir vite auprès de la police qui ne dispose que de 48h pour intervenir et chasser les intrus.

Le commissariat de Mazargues a été fermé. Il a été transféré avec celui de l'avenue de Haifa, **rue**

Auguste Bonnet

- la pré-plainte en ligne : utile pour gagner du temps, cela permet d'aller effectuer la plainte définitive sur rendez vous, au commissariat de votre choix.

- la vitesse excessive : **un fléau** très régulièrement contrôlé par les policiers et les radars sur la route de la Gineste également .A ce sujet proposition est faite d'asservir les feux tricolores de la route Léon Lachamp au dépassement de la limitation de vitesse. Cette proposition retient l'attention de M. Le Maire d'arrondissement...à suivre ?

-les caméras de vidéo surveillance : 100 ont été installées dans le 9^{ème} et 10^{ème} arrondissement, il est prévu une 2ème tranche de 100 autres caméras dont celles pour Vaufrèges.

-Le Millenium :

problème en particulier des nuisances sonores surtout l'été. M.Royer Perreaut rappelle que la tranquillité fait partie des prérogatives du maire. Un travail de sensibilisation doit être fait par le personnel de l'établissement auprès de sa clientèle ; tout le monde doit se respecter.

**Les vaufrégiens sont invités à signaler au CIQ tout acte d'incivilité, (tentative) de cambriolage dont ils pourraient être victimes à l'adresse : ciqvaufreges13009@laposte.net . Cela permet à la présidente de faire remonter les informations auprès de la police lors des réunions très régulières auxquelles elle participe.*

Ci-joint une pétition que les Vaufrégiens sont invités à signer soit en ligne, soit en version papier, qui sera remise au Préfet .Le document papier sera à déposer dans la boîte aux lettres du CIQ (petit portail de la Botte aux affaires)

Fin de séance 12h30 suivi du verre de l'amitié.

BULLETIN D'ADHESION AU C.I.Q. VAUFREGES-Porte des Calanques

NOM _____ Prénom _____

Adresse : _____

Tél. _____ mail : _____

Adhère au C.I.Q. Vaufrèges- Portes des Calanques.

Signature :

Cotisation 10 euros pour l'année 2018, payable par chèque à l'ordre du C.I.Q. Vaufrèges- Portes des Calanques. (L'adhésion est possible du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Pour tous renseignements complémentaires tél : **04 13 20 25 77** ou **ciq.vaufreges13009@laposte.net**

Nous profitons de ce compte rendu pour vous soumettre la pétition des riverains dont les revendications suivent



Stop aux nuisances du Club le Millenium à Vaufrèges 13009 Marseille

L'établissement de nuit le Millenium (anciennement le Mystik Cocoon) situé 141 route Léon Lachamp 13009 Marseille, était jusqu'à l'été 2017 fermé pendant la période estivale.

Depuis l'été 2017 l'établissement est ouvert les Jeudi soir, Vendredi soir et Samedi soir jusqu'à 5h du matin.

Si le bruit de la boîte de nuit est en lui-même acceptable, c'est loin d'être le cas des nuisances générées par les clients qui fréquentent l'établissement au sortir de la boîte.

A la faveur de la chaleur estivale les groupes de personnes envahissent l'espace public, la capacité du parking de l'établissement étant largement dépassée, les véhicules se garent de manière sauvage (bloquant les portails de certaines propriétés) sur la route Léon Lachamp, le parking de la Botte aux Affaires et les rues adjacentes. La musique des autoradios à fond, les cris, voire parfois les hurlements, les coups de klaxon, les crissements de pneus et ce jusqu'au petit matin, empêchent les riverains de dormir, fenêtres ouvertes ou pas. Les lendemains de ces soirées les rues et parfois les jardins des riverains sont jonchés de bouteilles vides souvent cassées, restes de repas de restauration rapide, et autres résurgences corporelles...etc...

Les forces de l'ordre ne se déplacent plus ou presque et aucun cantonnier n'est affecté au quartier laissant les habitants du quartier seuls face à ces incivilités. Le gestionnaire de l'établissement annonce faire des efforts mais ne peut de son propre aveu intervenir sur la voie publique.

Si le phénomène est également présent les autres mois de l'année, les fenêtres fermées des riverains et une température moins propice à rester dehors, réduisent les nuisances, bien que présentes également.

Nous demandons donc à ce qu'à minima l'établissement ferme ses portes, comme c'était le cas jusqu'à présent en Juillet et Août et qu'un nettoyage du quartier soit effectué au lendemain des soirées le reste de l'année.

Je soutiens cette cause en me rendant pour ce faire sur <http://petition.ciq-vaufreges.fr> ou en remplissant, signant et découpant la feuille suivante à remettre dans la boîte à lettres du CIQ (Parking de la Botte aux affaires)

Je signe la pétition :

NOM	PRENOM	ADRESSE	Signature